

28 octobre : journée de sensibilisation à l'AVC aux Cliniques universitaires Saint-Luc

Le 28 octobre prochain aura lieu une journée de sensibilisation aux accidents vasculaires cérébraux dans le hall d'accueil des Cliniques Saint-Luc via différentes activités. Chaque jour, 52 personnes en moyenne subissent un AVC en Belgique.

Chaque jour, 52 personnes subissent un accident vasculaire cérébral (AVC) dans notre pays. Première cause de handicap en Belgique, l'AVC peut frapper n'importe qui à tout âge. Les séquelles affecteront autant les survivants que les proches, les collègues de travail... Le **28 octobre prochain**, en marge de la journée mondiale de l'AVC, les Cliniques Saint-Luc organisent une journée de sensibilisation à cette pathologie.

Au programme

L'équipe pluridisciplinaire qui prend en charge les patients atteints d'AVC tiendra un stand d'information dans le hall d'accueil des Cliniques pour sensibiliser le grand-public à la nécessité de détecter le plus rapidement possible les signes d'un AVC et de vite rejoindre un centre de soins spécialisés. Différents thèmes (itinéraire AVC à Saint-Luc, revalidation post AVC, témoignages de patients, etc.) seront abordés au travers de vidéos, posters, brochures et photographies. En outre, les visiteurs auront l'occasion d'expérimenter des appareils de rééducation à la marche.

L'AVC, qu'est-ce que c'est ?

L'accident vasculaire cérébral est causé par l'occlusion d'une artère cérébrale par un caillot (85% des cas) ou la rupture d'une artère du cerveau. Conséquences : certaines cellules du cerveau ne sont plus correctement irriguées en sang et ne reçoivent plus suffisamment d'oxygène. Les symptômes peuvent être la perte de force et/ou de sensibilité d'un côté, des troubles du langage, de la vue, etc. Les traitements seront généralement la thrombolyse (injection pour dissoudre le caillot) et/ou la thrombectomie mécanique (le caillot est enlevé via cathéter), ainsi que la prise en charge pluridisciplinaire dans une unité neuro-vasculaire (« stroke unit »).

Un temps de prise en charge réduit à Saint-Luc

Plus vite la personne sera prise en charge dans un centre spécialisé, moins grandes seront les conséquences de l'AVC. Aux Cliniques Saint-Luc, le temps de prise en charge a été considérablement revu à la baisse : le délai moyen est passé de 90 à 40 minutes. Le record entre l'arrivée aux Urgences et le moment où le traitement est administré est de 10 minutes.

28 octobre 2016 : journée de sensibilisation à l'AVC

Cliniques universitaires Saint-Luc – av. Hippocrate 10, 1200 Bruxelles
Hall principal – 10h à 16h00